

**Examen rapide de la classification
du COSEPAC**

pour le

Tétras des prairies
Tympanuchus cupido pinnatus

au Canada

**DISPARUE DU PAYS
2021**

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2021. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le Tétrás des prairies (*Tympanuchus cupido pinnatus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, ix p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Andrew G. Horn d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification sur le Tétrás des prairies (*Tympanuchus cupido pinnatus*) au Canada, préparé en vertu d'un contrat avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision de l'examen rapide de la classification ont été assurés par Marcel Gahbauer, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title : COSEWIC Rapid Review of Classification on the Greater Prairie-Chicken *Tympanuchus cupido pinnatus* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021.

N° de catalogue CW69-18/11-2022F-PDF

ISBN 978-0-660-43547-3



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Novembre 2021

Nom commun

Tétras des prairies

Nom scientifique

Tympanuchus cupido pinnatus

Statut

Disparue du pays

Justification de la désignation

Cet oiseau des prairies était autrefois présent dans l'habitat de prairie mixte et de prairie à herbes hautes de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, mais n'a pas été observé au Canada depuis 1987. Bien que l'espèce persiste dans les Grandes Plaines des États-Unis, elle est rare et en déclin dans les États limitrophes du Canada, ce qui rend peu probable une immigration en provenance de ces endroits. Les principales menaces pesant sur le rétablissement de l'espèce au Canada sont la perte et la dégradation de l'habitat dues à l'expansion agricole et à la suppression des incendies, et l'hybridation avec le Tétràs à queue fine.

Répartition

Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario

Historique du statut

Dernière observation en 1987. Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « disparue du pays » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en novembre 2009, et en décembre 2021.



COSEPAC Examen rapide de la classification

PRÉFACE

Le Tétrás des prairies a repoussé la limite nord de son aire de répartition dans les provinces des Prairies après la colonisation européenne et l'élimination à grande échelle du bison des plaines (*Bison bison bison*), à la suite de quoi la limite de son aire de répartition a reculé (Johnson *et al.*, 2020). Le précédent rapport de situation sur le Tétrás des prairies indiquait, en s'appuyant sur Houston (2002), que la dernière observation de l'espèce au Canada remonte à 1987 (COSEWIC, 2009). Depuis, il y a eu quelques mentions non confirmées, qui pourraient être des oiseaux échappés (Taylor *et al.*, 2003), mais aucune de ces observations n'a été jugée fiable (eBird, 2021 Gutsell, comm. pers., 2020; Nicholson, comm. pers., 2020; Poole, comm. pers., 2021). Toutefois, au cours des dernières années, quelques observations ont été recensées dans le nord du Minnesota, dont l'une à moins de 2 km au sud de la frontière du Manitoba (eBird, 2021). L'élaboration d'un programme de rétablissement a été amorcée en 2017, mais n'est pas encore terminée. Aucune évaluation formelle des menaces n'a été réalisée pour cette espèce au Canada.

Historique du statut

Dernière observation en 1987. Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1978. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « disparue du pays » en avril 1990. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en novembre 2009, et en décembre 2021.

Carte actualisée

Non requise, puisqu'il n'y a eu aucun changement dans la répartition au Canada; voir l'évaluation précédente (COSEWIC, 2009)

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Tympanuchus cupido pinnatus

Tétras des prairies

Greater Prairie-Chicken

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario

Statut et justification de la désignation

Statut	Code alphanumérique
Disparue du pays	Sans objet
Justification de la désignation: Cet oiseau des prairies était autrefois présent dans l'habitat de prairie mixte et de prairie à herbes hautes de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, mais n'a pas été observé au Canada depuis 1987. Bien que l'espèce persiste dans les Grandes Plaines des États-Unis, elle est rare et en déclin dans les États limitrophes du Canada, ce qui rend peu probable une immigration en provenance de ces endroits. Les principales menaces pesant sur le rétablissement de l'espèce au Canada sont la perte et la dégradation de l'habitat dues à l'expansion agricole et à la suppression des incendies, et l'hybridation avec le Tétràs à queue fine.	

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet. Aucun individu mature observé au Canada depuis 1987.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Sans objet. Aucun individu mature observé au Canada depuis 1987.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet. Aucun individu mature observé au Canada depuis 1987.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Sans objet. Aucun individu mature observé au Canada depuis 1987.
Critère E (analyse quantitative) : Non réalisée. Aucun individu mature observé au Canada depuis 1987.

REMERCIEMENTS

Environnement et Changement climatique Canada a financé la préparation du présent rapport. Les experts énumérés ci-dessous ont fourni des données et des conseils précieux.

Experts contactés

- Artuso, C. Biologiste de la faune, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada. Gatineau, Québec.
- Brett, J. Biologiste de la faune, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada. Burlington, Ontario.
- Cadman, M. Biologiste des oiseaux chanteurs, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada. Burlington, Ontario.
- Court, G. Provincial Wildlife Status Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton, Alberta.
- Fisher, R. Curator of Vertebrate Zoology, Royal Saskatchewan Museum, Regina, Saskatchewan.
- Gutsell, R. Wildlife Status Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Edmonton, Alberta.
- Keith, J. Coordinator, Saskatchewan Conservation Data Centre, Fish, Wildlife and Lands Branch, Saskatchewan Ministry of Environment, Regina, Saskatchewan.
- Klem, M. Priority Species at Risk Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Medicine Hat, Alberta.
- Knapton, R. Biologiste, Ottawa, Ontario.
- Nicholson, J. Senior Wildlife Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks Medicine Hat, Alberta.
- Pietro Diaz, B. Terrestrial Ecologist, Habitat Unit, Fish, Wildlife and Lands Branch, Saskatchewan Ministry of Environment, Regina, Saskatchewan.
- Poole, T. Species at Risk Biologist, Manitoba Wildlife, Fisheries and Resource Enforcement Branch, Department of Agriculture and Resource Development, Winnipeg, Manitoba.

SOURCES D'INFORMATION

- Adkins, K., C.L. Roy, D.E. Andersen et R.G. Wright. 2019. Landscape-scale greater prairie-chicken–habitat relations and the Conservation Reserve Program. *The Journal of Wildlife Management* 83:1415-1426.

- Artuso, C. comm. pers. 2021. Correspondance par courriel avec A. G. Horn.
Février 2021. Biologiste des espèces sauvages, Service canadien de la faune,
Environnement et Changement climatique Canada, Gatineau, Québec.
- Bird, J., R. Martin, H.R. Akçakaya, J. Gilroy, I.J. Burfield, S.T. Garnett, A. Symes, J.
Taylor, C.H. Şekerciöğlü et S.H.M. Butchart. 2020. Generation lengths of the
world's birds and their implications for extinction risk. *Conservation Biology*
34:1252–1261.
- Cadman, M. comm. pers. 2021. Correspondance par courriel avec A. G. Horn.
Mai 2021. Biologiste des oiseaux chanteurs, Service canadien de la faune,
Environnement et Changement climatique Canada, Burlington, Ontario.
- COSEWIC. 2009. COSEWIC assessment and status report on the Greater Prairie-
Chicken *Tympanuchus cupido pinnatus* in Canada. Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. vi + 28 pp.
[Également disponible en français : COSEPAC. 2009. Évaluation et Rapport de
situation du COSEPAC sur le tétras des prairies (*Tympanuchus cupido pinnatus*)
au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa.
vii + 30 p.]
- Dyke, S.R., S.K. Johnson et P.T. Isakson. 2015. North Dakota State Wildlife Action
Plan. North Dakota Game and Fish Department, Bismarck, North Dakota.
- eBird. 2021. eBird : une base de données en ligne sur la répartition et l'abondance des
oiseaux [application Web]. eBird, Ithaca, New York. Site Web : <http://ebird.org>
[consulté en octobre 2021].
- Gutsell, R. comm. pers. 2020. Correspondance par courriel avec A. G. Horn.
Juillet 2020. Wildlife Status Biologist. Fish and Wildlife Management, Alberta
Environment and Parks, Edmonton, Alberta.
- Henderson, D.C. et N. Koper. 2014. Historic distribution and ecology of tall-grass prairie
in Western Canada. *Proceedings of the North American Prairie Conference* 23:40-
49.
- Houston, C.S., 2002. Spread and disappearance of the greater prairie-chicken,
Tympanuchus cupido, on the Canadian prairies and adjacent areas. *Canadian
Field-Naturalist*, 116:1-21.
- Huschle, J. 2020. Trends in Greater Prairie Chicken population established by
translocation in North Dakota. *The Prairie Naturalist* 52:76-79.
- Johnson, J.A., M.A. Schroeder et L.A. Robb 2020. Greater Prairie-Chicken
(*Tympanuchus cupido*), version 1.0. In *Birds of the World* (A. F. Poole, Editor).
Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, New York. Site Web :
<https://doi.org/10.2173/bow.grpchi.01> [consulté en octobre 2020].
- Nicholson, J. comm. pers. 2020. Correspondance par courriel avec A. G. Horn.
Juillet 2020. Senior Wildlife Biologist. Fish and Wildlife Management, Alberta
Environment and Parks, Edmonton, Alberta.

- Poole, T. comm. pers. 2021. Correspondance par courriel avec A. G. Horn.
Février 2021. Species at Risk Biologist, Manitoba Wildlife, Fisheries and Resource
Enforcement Branch, Department of Agriculture and Resource Development,
Winnipeg, Manitoba.
- Roy, C. 2020. 2020 Minnesota Prairie-Chicken Population Survey. Minnesota
Department of Natural Resources, Grand Rapids, Minnesota. 8 pp.
- Taylor, P., M. Waldron et G. Walz. 2003. The Birds of Manitoba. Manitoba Naturalists
Society, Winnipeg, Manitoba, Canada.

RÉDACTEUR DE L'EXAMEN RAPIDE DE LA CLASSIFICATION

Andrew G. Horn



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2021)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.